

Compte- Rendu du conseil municipal du 22 mars 2008

L'an deux mille huit le vingt deux mars à 15h00, les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 mars 2008 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2122-1 et L 2122-2 du code général des collectivités territoriales.

Etaients présents :

Jean-Luc DELPEUCH – Sophie CHARRIERE – Claude GRILLET – Colette XAVIER-ROLAI – Paul GALLAND – Frédérique MARBACH – Jean REANUD – Elisabeth LEMONON- Guy BELOT – Evelyne MILLET – Alain GAILLARD – Marie-Hélène BOITIER – Pierre-Marie DUPARAY – Fernanda FERREIRA DA SILVA – Jean-François CHAVY – Sylvie CHRETIEN – Michel TROUILLET – Landrada ROLLAND – Loïc PERROD – Pascale DEL RABAL – Christian SENE – Lucien ZAJDEL – Claire BOUVROT – François BREUIL – Sylvie GAY – Patrick RAFFIN – Françoise LOCTIN

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL :

M. Robert ROLLAND, Maire sortant, a procédé à l'appel nominal des nouveaux membres du Conseil Municipal.

Après lecture des résultats obtenus le 16 mars et constatés au procès-verbal des élections, à savoir :

- Liste « Vivre Cluny » : 1109 voix soit 6 élus
- Liste « Un nouveau souffle pour Cluny » : 1364 soit 21 élus

Il a déclaré le conseil municipal installé.

Il a ensuite cédé la Présidence de la séance à M. Lucien ZAJDEL, plus âgé des membres du Conseil Municipal en vue de l'élection du Maire. Mme Fernanda FERREIRA DA SILVA a été nommée secrétaire de séance.

ELECTION DU MAIRE

L'élection a eu lieu à bulletins secrets et à la majorité absolue.

Après avoir procédé au dépouillement (27 bulletins ont été trouvés dans l'urne : 21 « pour » M. Jean-Luc DELPEUCH et 6 « blancs », il a proclamé les résultats et déclaré que M. Jean-Luc DELPEUCH, ayant obtenu la majorité légale, est élu Maire et est immédiatement installé.

M. Jean-Luc DELPEUCH prend donc la présidence de la séance et prend la parole.

« Chères Clunisoises et Chers Clunisois qui êtes venus aujourd'hui pour assister à cette première séance du Conseil Municipal, je veux vous remercier de cette confiance qui est faite à l'équipe municipale qui s'est présentée à vous et j'associe à mes remerciements tous ceux qui ne sont pas là.

Je veux remercier l'ensemble du conseil municipal sortant, majorité comme opposition, pour le travail accompli tout au long des 7 dernières années. Aujourd'hui, notre sentiment est un sentiment d'émotion, de responsabilité et de reconnaissance par rapport à la confiance qui nous est faite. Nous avons cette chance d'être au service de la commune d'exception qu'est Cluny et d'ouvrir un nouveau chapitre de son histoire. Nous souhaitons être à la hauteur de la responsabilité qui nous est ainsi donnée. Nous souhaitons poursuivre les actions menées pour faire en sorte que cette commune soit une communauté de vie, chaleureuse, fraternelle, sans conflit, sans animosité entre les personnes. Nous voulons que notre communauté humaine soit à la hauteur de son patrimoine, remarquable par les pierres, par le cadre naturel mais aussi par la vie associative et citoyenne si importante à Cluny.

Nous souhaitons continuer à développer une démocratie, la plus respectueuse possible des opinions. Nous avons la chance d'avoir des personnes d'opinions politiques, philosophiques, religieuses ou des convictions aussi variées que possible. Nous pensons que cette diversité doit pouvoir se conjuguer. Nous nous inscrivons dans d'autres institutions (communauté de communes, département, région, Europe). L'ensemble de ces niveaux a une importance. Chacun doit jouer son rôle.

La commune a cette spécificité d'avoir des compétences larges, d'être au plus près des citoyens. Notre volonté sera d'utiliser toutes les possibilités qui nous sont offertes.

Je veux remercier particulièrement M. Robert ROLLAND, maire sortant, maire pendant 3 mandats, et je proposerai à ce conseil municipal de l'élever à la dignité de Maire honoraire. Je demanderai que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal.

Je remercie le Président de séance, non seulement en cette qualité, mais en tant que responsable de la liste « Vivre Cluny » et suis heureux que cette campagne ait été une campagne de débats, riche de projets que nous allons essayer de mettre en œuvre. »

DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

M. Jean-Luc DELPEUCH, Maire fait procéder à la détermination du nombre de postes d'adjoints. Il propose de désigner 8 adjoints. Cette proposition est votée à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection des adjoints au scrutin de liste à la majorité absolue.

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- A déduire, 4 bulletins blancs et 1 nul soit : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 22
- Majorité absolue : 12

La liste de Sophie CHARRIERE a obtenu 22 voix et les adjoints :

- Sophie CHARRIERE,
- Claude GRILLET,
- Colette XAVIER ROLAI,
- Paul GALLAND,
- Frédérique MARBACH,
- Jean RENAUD,
- Elisabeth LEMONON,
- Guy BELOT,

ont été immédiatement installés.

INFORMATION SUR LES DELEGATIONS

M. le Maire informe que le conseil municipal travaillera en 12 commissions thématiques. Outre les 8 adjoints, il donnera des délégations à 4 conseillers. Chacun sera président d'une commission :

- **Sophie CHARRIERE** : Affaires générales – démocratie de proximité, élection, communication, état civil
- **Claude GRILLET** : Education, Formation, Nouvelles techniques de communications
- **Colette XAVIER ROLAI** : Culture, fêtes, patrimoine
- **Paul GALLAND** : Vie Associative, Sport, Accueil, Intégration
- **Frédérique MARBACH** : Environnement, Cadre de Vie, développement durable, eau, assainissement, déchets
- **Jean RENAUD** : Urbanisme, Grands travaux, finances, cadastre, impôts
- **Elisabeth LEMONON** : Solidarité, Santé, Seniors, CCAS, logement sociaux, cimetière
- **Guy BELOT** : Prévention des risques, vie quotidienne, travaux, manifestations patriotiques, organisation des marchés
- **Evelyne MILLET** : Commerce, Artisanat, Tourisme, Cluny Séjour, Camping
- **Alain GAILLARD** : Emploi, Insertion, Industrie, Développement économique et social – Agriculture
- **Marie Hélène BOITIER** : Famille – enfance – jeunesse
- **Pierre-Marie DUPARAY** : Mobilité – accessibilité – stationnement – handicap – cheval

INDEMNITES DU MAIRE ET ADJOINTS :

M. le Maire informe les conseillers municipaux que le maire, les adjoints peuvent percevoir une indemnité de fonction, mais aussi les conseillers municipaux qu'ils soient délégués ou non, à condition que le montant global des indemnités ne dépasse pas le montant maximal de l'enveloppe prévu par les textes.

Il est proposé de fixer les taux des indemnités comme suit :

- maire à 50 % de l'indice brut terminal (le maximum étant fixé à 55 % sans faire usage des 15 % au titre de commune chef lieu de canton), soit 1 870.63 € brut au 1^{er} mars 2008
- Adjoints et conseillers délégués : 12,5 % de l'indice brut terminal auxquels s'ajoutent 15 % au titre de commune chef lieu de canton, soit 537.81 € brut, au 1^{er} mars 2008.

Cette proposition est adoptée par 21 voix « pour » et 6 « abstentions ».

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

M. le Maire fait part qu'il est nécessaire de désigner les membres de la commission d'appel d'offres dont la Présidence est assurée par le Maire. Il y a lieu de désigner 1 Vice-Président (suppléant du Maire), 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Sont élus :

- Vice Président : Jean RENAUD
- Membres titulaires : Sophie CHARRIERE, Guy BELOT, Michel TROUILLET, Frédérique MARBACH, Lucien ZAJDEL
- Membres suppléants : Paul GALLAND, Claude GRILLET, Pascale DEL RABAL, Elisabeth LEMONON, François BREUIL

REPRESENTATION DE LA VILLE AUPRES DE DIFFERENTS ORGANISMES

INFORMATIONS :

M. le Maire informe que les réunions du Conseil Municipal auront lieu les 1^{er} mercredis de chaque mois à 19 h 30. Le calendrier des prochaines réunions est le suivant :

- **26 mars à 19 h 30** : Bureau Municipal
- **2 avril** :
 - à 18 h 30 : Bureau Municipal
 - à 19 h 30 - Conseil Municipal (Débat d'Orientation budgétaire)
- **9 avril** :
 - à 18 h 30 ; Bureau Municipal
 - à 19 h 30 : Commission Finances
- **15 avril à 19 h 30** : Conseil Municipal (budget primitif 2008)
- **16 avril à 19 h 30** : Bureau Municipal
- **Prochains Conseils Municipaux** : 7 mai, 4 juin et 2 juillet à 19 h 30.